

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01197

Numéro SIREN : 529 255 242

Nom ou dénomination : J.T.F.

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2021 sous le numéro de dépôt 2834

Liasse fiscale

① BILAN -- ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JTF Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : ZONE COMMERCIALE RUE DE LA MARSEILLAISE 60740 SAINT MAXIMIN Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 5 2 9 2 5 5 2 4 2 0 0 0 1 6 Néant ☐

Exercice N clos le : 31/12/2019

		But 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 000	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	278 472	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	750 787	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations		BB	BC	19 869	
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières *		BH	BI	46 215	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 110 343	
ACTIF CIRCULANT		Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	1 200	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 078	
	Créances	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	49 238	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	CF	CG	69 683	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 450	
	TOTAL (III)	CJ	CK	125 648	
	Frais d'émission d'emprunt à étales	CW			
	Primes de remboursement des obligations	CM			
	Écarts de conversion actif *	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 235 991	
				811 477	
				424 515	

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Pour extrait certifié conforme
à l'original.

Formulaire obligatoire (annexé 55 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2020

Désignation de l'entreprise		SAS JTF		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	20 000)		DA	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	)	DG	184 360
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(56 243)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
TOTAL (I)				DL	150 117
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	88 152
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	104 292
	Dettes fiscales et sociales			DY	39 937
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA	42 017	
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)				EC	274 398
(V)				ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	424 515
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Écart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	155 935	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		SAS JTF		Exercice N		Néant ☐ *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	12 190	FB		FC	12 190	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	504 484	FH		FI	504 484
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	516 675	FK		FL	516 675	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	248	
	Autres produits (1) (11)					FQ	148	
	Total des produits d'exploitation (2) (1)						FR	517 071
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	14 155	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(59)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	295 638	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	12 246	
	Salaires et traitements *					FY	125 381	
	Charges sociales (10)					FZ	37 302	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{ Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions	dotations aux amortissements *			GA	84 978	
			dotations aux provisions			GB		
					GC			
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	5 339
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	574 980
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(57 908)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	196	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	196
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	(459)	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	(459)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	655	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(57 254)	

(RÉFÉRENCE : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS JTF		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 676	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 676	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	665	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	665	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 011	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	518 943	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	575 186	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(56 243)	
RENTES	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	37 699
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	248
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	5 331
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).			Bartice N	
autres charges except			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amendes et pénalités			467			
autres produits except			198			
				1 676		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Bartice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expertise-comptables Janvier 2020 : Etat préparations.

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 424 514,71 E.

Le résultat net comptable est une perte de 56 242,89 E.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

PLAN DE SAUVEGARDE :

En date du 05/09/2018, la société JTF a fait l'objet d'une ouverture de procédure de sauvegarde.
Lors du jugement du 24 octobre 2018, le tribunal de commerce de Compiègne a maintenu la période d'observation jusqu'au 5 mars 2019.

En date du 04/09/2019, le tribunal de commerce de Compiègne a fixé la durée du plan sur 10 ans avec un règlement du passif admis sur 10 annuités égales et constantes.

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au virus Covid 19 et les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement ont entraîné la fermeture de notre entreprise en date du 16 mars 2020.

Toutefois, l'impact de cette crise est difficilement prévisible compte tenu des incertitudes liées aux mesures de restrictions et sur les conséquences de la sortie.

A la date d'établissement des présents états financiers, l'impact de cette crise sanitaire ne pouvait pas être déterminé de manière fiable mais l'entreprise estime que cet évènement impactera les comptes du prochain exercice principalement en matière de chiffre d'affaires, de coût du chômage partiel et de la valeur des actif et passifs.

Aussi, à ce stade, il n'existe pas d'incertitudes sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 000			15 000
Immobilisations corporelles	1 028 959	300		1 029 259
Immobilisations financières	46 215			66 084
TOTAL	1 090 174	300		1 110 343

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 000			15 000
Immobilisations corporelles	711 499	84 978		796 477
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	726 499	84 978		811 477

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	15 000	15 000	0	7 ans
Matériel industriel	278 472	274 763	3 709	de 1 à 5 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	746 924	518 155	228 769	de 4 à 10 ans
Mat et mob bureau et informati	3 864	3 558	305	de 3 à 5 ans
TOTAL	1 044 259	811 477	232 783	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	66 084		66 084
Actif circulant et charges d'avance	52 687	52 687	
TOTAL	118 771	52 687	66 084

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	20000	1,00	20 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	20000	1,00	20 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	88 152		88 152	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	104 292	73 981	13 472	16 840
Dettes fiscales et sociales	39 937	39 937		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	42 017	42 017		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	274 398	155 935	101 624	16 840

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	12 992
Dettes fiscales et sociales	26 070
Autres dettes	
TOTAL	39 062

Notes sur le compte de résultat

Intégration fiscale

Impôts sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société JTF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SCOTIA.

En effet, la société JTF a opté pour le régime d'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI à compter du 01/01/2015.

Le groupe est constitué des sociétés suivantes :

- SARL SCOTIA, société mère
- SAS JTF, société fille

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale indique que la charge d'impôt supportée par la société JTF est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts						
Engagements de crédit-bail mobilier	72 110					
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	72 110					

Engagements financiers (suite)

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	82 712		

Engagements en matière de retraite

Compte tenu de son caractère non significatif, le montant des engagements retraite de l'entreprise vis à vis de son personnel n'a pas été évalué.

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	74 880	37 699	112 579
TOTAL	74 880	37 699	112 579

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	37 699	34 411		72 110
TOTAL	37 699	34 411		72 110

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations		1 646		1 646
TOTAL		1 646		1 646

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	184 689
TOTAL	184 689

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété				
	Valeur d'origine	Dotations antérieures	Dotations de l'exercice	Valeur nette comptable
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	164 032	81 171	33450	49 411
TOTAL	164 032	81 171	33450	49 411

SOCIETE JTF

Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : Rue de la Marseillaise - Zone Commerciale
60740 SAINT-MAXIMIN
529 255 242 R.C.S. COMPIEGNE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 31 JUILLET 2020

I. - TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est rappelé que la société a dégagé au 31 décembre 2019 une perte de (56.243) euros.

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- au compte « Report à nouveau » pour(56.243) euros

II. - TEXTE DE LA RESOLUTION EFFECTIVEMENT VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES EN DATE DU 31 JUILLET 2020

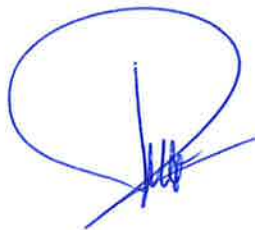
L'Assemblée Générale constate que les comptes annuels font apparaître une perte de (56.243) euros.

Adoptant la proposition du Président, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- au compte « Report à nouveau » pour(56.243) euros

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT



*Pour extrait certifié conforme
à l'original.*

SOCIETE JTF

Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : Rue de la Marseillaise - Zone Commerciale
60740 SAINT-MAXIMIN
529 255 242 R.C.S. COMPIEGNE

EXERCICE 2019

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 31 JUILLET 2020

Messieurs,

Vous avez été réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que l'affectation du résultat qui vous sera proposée, après vous avoir rendu compte de l'activité de notre société au cours dudit exercice.

Afin de vous donner une meilleure connaissance de la vie de notre société au cours du dernier exercice, il a été rédigé le présent rapport.

Le rapport de votre Commissaire aux Comptes, ainsi que son rapport spécial, le rapport du Président, ainsi que les comptes annuels et les autres renseignements s'y rapportant, et d'une manière générale, tous les documents prévus par la législation et la réglementation en vigueur ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous en preniez connaissance, si vous l'avez désiré.

A l'issue de la lecture du rapport, il vous sera donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, qui vous permettront également de compléter votre information.

Il est rappelé que la société SCOTIA détient directement une participation supérieure à 95 % dans le capital de la société JTF et que ces deux sociétés qui forment donc un groupe, ont opté pour le régime dit d'intégration fiscale des groupes mis en place par l'article 68 de la Loi de finances pour 1988, codifié aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Cette dernière se charge d'assister et de contrôler la société JTF dans ses choix stratégiques de développement, ses orientations commerciales, ses investissements afin que ceux-ci soient conformes à la politique du groupe.

I. SITUATION DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE ET EXAMEN DES COMPTES

Il a été mis à votre disposition et déposé sur le bureau l'ensemble des comptes annuels faisant apparaître les données chiffrées de notre société au cours de l'exercice écoulé.

Il est ici rappelé qu'une procédure de sauvegarde a été ouverte concernant notre société par un jugement rendu le 5 septembre 2018 par le Tribunal de Commerce de COMPIEGNE.

Il est indiqué que, dans le cadre de la procédure de sauvegarde de notre société, le 7 juin 2019, l'état des créances a été déposé au greffe où tout intéressé peut présenter une réclamation devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter du 18 juin 2019.

Il est également précisé que par un jugement du Tribunal de commerce de Compiègne en date du 4 septembre 2019, un plan de sauvegarde a été arrêté sur une durée de 120 mois et le commissaire à l'exécution du plan a été nommé.

Il vous est proposé, dans un premier temps, d'examiner le compte de résultat retraçant l'activité de la société pour ensuite étudier le bilan, photographie de la société au 31 décembre dernier.

PN

A - LE COMPTE DE RESULTAT

Du compte de résultat, il apparaît que les éléments importants sont les suivants :

La société a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, un chiffre d'affaires d'un montant de 516.675 euros HT, contre 574.943 euros HT l'année précédente, soit une diminution de 10,13 %.

L'ensemble des charges d'exploitation représente un montant de 574.980 euros, compte-tenu notamment :

- d'achats de marchandises pour 14.155 euros
- d'autres achats et charges externes pour 295.638 euros
dont 37.699 euros de redevances de crédit-bail mobilier
- d'impôts, taxes et versements assimilés pour 12.246 euros
- des salaires et traitements pour 125.381 euros
auxquels il convient d'ajouter 37.302 euros de charges sociales
- de dotations aux amortissements pour 84.978 euros

Dès lors, le résultat d'exploitation est déficitaire de (57.908) euros.

Avec 196 euros de produits financiers et (459) euros de charges financières, le résultat financier est bénéficiaire de 655 euros.

Ainsi, le résultat courant avant impôts se trouve déficitaire de (57.254) euros.

Avec 665 euros de charges exceptionnelles et 1.676 euros de produits exceptionnels, le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 1.011 euros.

Après prise en compte de la totalité des produits qui s'élève à 518.943 euros et de la totalité des charges qui atteint 575.186 euros, la société dégage une perte de (56.243) euros pour laquelle il vous sera proposé un mode d'affectation, après l'étude du bilan.

B - LE BILAN

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

A L'ACTIF :

Les investissements de la société ont porté notamment sur :

- des installations techniques, matériel et outillage industriels pour 300 euros

Aucune cession ou mise hors service n'est intervenue au cours de l'exercice.

Les amortissements représentent 77,38 % de la valeur brute de l'ensemble des immobilisations corporelles amortissables.

La valeur brute de nos immobilisations financières s'élève à la somme de 66.084 euros en fin d'exercice.

L'actif circulant net est de 122.198 euros, représenté notamment par :

- le stock de marchandises pour 1.200 euros
- d'autres créances pour 49.238 euros
- des disponibilités pour 69.683 euros

Des charges constatées d'avance sont comptabilisées pour 3.450 euros.

Aucun frais en matière de recherche et de développement n'a été comptabilisé.

AU PASSIF :

Les capitaux propres s'élèvent à la somme de 150.117 euros et se composent :

- du capital social pour 20.000 euros
- de la réserve légale pour 2.000 euros
- des autres réserves pour 184.360 euros
- du résultat de l'exercice pour(56.243) euros

Les dettes s'élèvent à la somme de 274.398 euros et sont constituées :

- des dettes à un an au plus pour 155.935 euros
- des dettes à plus d'un an et cinq ans au plus pour 101.624 euros
- des dettes à plus de cinq ans pour 16.840 euros

C'est ainsi que le total du bilan s'élève à la somme de 424.515 euros.

II. DEPENSES SOMPTUAIRES

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est rappelé que la société n'a pris en charge au cours de l'exercice écoulé aucune dépense non déductible des résultats soumis à l'I.S. visées aux articles 39-4 et 223 quater du Code Général des Impôts.

III. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS **(Articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce)**

Il est rappelé que les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent communiquer, dans leur rapport de gestion, des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et, depuis peu, de leurs clients (article L 441-6-1 du Code de commerce modifié par la loi 2015-990 du 6 août 2015).

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2016, le rapport de gestion doit ainsi contenir, aussi bien pour les fournisseurs que les clients, le nombre et le montant total des factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ces montants doivent être ventilés par tranche de retard. Le pourcentage des retards par rapport à l'enveloppe globale des achats et des ventes doit également être indiqué.

En application de ces dispositions, vous trouverez, annexé au présent rapport, un tableau conforme au modèle établi par l'arrêté du 20 mars 2017 indiquant les factures reçues et émises TTC non réglées au 31 décembre 2019 dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce).

Il est précisé que les services comptables de la société n'ont pas été en mesure de communiquer les informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients.

IV. EVENEMENTS MARQUANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient d'indiquer que l'activité de notre société, au cours du premier semestre 2020, va être affectée par les mesures de confinement décidées par le gouvernement pour lutter contre la propagation de l'épidémie liée au COVID-19.

Il est indiqué que l'ordonnance n° 2020-318 portant adaptation des règles relatives à l'établissement, l'arrêté, l'audit, la revue, l'approbation et la publication des comptes, dans le contexte de l'épidémie de la covid-19 proroge de trois mois les délais imposés par les textes ou les statuts pour :

- l'approbation des comptes et des documents joints,
- la convocation de l'assemblée générale chargée de cette approbation,
- le dépôt des comptes au greffe,
- la publication dans un J.A.L ou au B.A.L.O. pour les entités concernées.

Comme le permet cette ordonnance, nous avons décalé la tenue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

V. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE PERSPECTIVES D'AVENIR

Il est envisagé de poursuivre l'orientation donnée à l'activité de la société et le chiffre d'affaires de la société devrait être en diminution par rapport à l'exercice 2019, compte tenu de l'arrêt de notre activité pendant la période de confinement imposée par le Gouvernement.

Nous nous attendons à un impact négatif sur les comptes de l'année 2020, mais compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de l'absence de certitudes quant à la possibilité pour notre société à bénéficier des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, nous ne sommes pas dans la capacité d'en quantifier le réel impact.

C'est pour cela que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

21

VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient aucune participation supérieure à 5 % dans le capital d'autres sociétés.

VII. PRETS INTERENTREPRISES

Il n'existe pas de prêt à moins de trois ans, consenti par la société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

VIII. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est rappelé que la société a dégagé au 31 décembre 2019 une perte de (56.243) euros.

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- au compte «Report à nouveau» pour (56.243) euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'il a été distribué au titre des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

Exercice	Dividendes Nets	Dividendes éligibles à la réfaction de 40 %	Dividendes non éligibles à la réfaction de 40 %
2016	160.000 €	160.000 €	/

Exercice	Dividendes Nets	Dividendes éligibles à la réfaction de 40 %	Dividendes non éligibles à la réfaction de 40 %
2017	/	/	/

Exercice	Dividendes Nets	Dividendes éligibles à la réfaction de 40 %	Dividendes non éligibles à la réfaction de 40 %
2018	/	/	/

IX. ORDRE DU JOUR

Il est précisé, qu'en sus des résolutions habituellement présentées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Associés, vous aurez également à vous prononcer sur :

- **Le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire.**
- **Le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant.**

La lecture du rapport est terminée et il convient de passer à la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Ensuite, la discussion sera ouverte et il sera répondu à l'ensemble des questions que vous voudrez bien poser.

Puis, les différentes résolutions seront passées au vote, conformément à l'ordre du jour.

LE PRESIDENT

La Société SCOTIA
Représentée par M. VIOT

Annexe :

- Tableau des factures reçues et émises TTC non réglées au 31 décembre 2019 dont le terme est échu.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS DE LA SOCIETE JTF

Tableau des factures reçues et émises non réglées au 31/12/2019 dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

		Article D. 441 I, 1° : Factures reçues non réglées au 31/12/2019 dont le terme est échu						Article D. 441 I, 2° : Factures émises non réglées au 31/12/2019 dont le terme est échu					
		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées		NC						NC					
Montant total des factures concernées TTC		NC											
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC		NC											
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice								NC					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées													
Nombre de factures exclues													
Montant total des factures exclues TTC													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)													
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais contractuels : Délais légaux :						Délais contractuels : Délais légaux :					

NC = INFORMATIONS NON COMMUNIQUEES

Il est précisé que les services comptables de la société n'ont pas été en mesure de communiquer les informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients.

SOCIETE JTF

Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : Rue de la Marseillaise - Zone Commerciale
60740 SAINT-MAXIMIN
529 255 242 R.C.S. COMPIEGNE

Cabinet IGEXA**Commissaire aux comptes**

ZAET Creil Saint Maximin - 55 rue Galilée
60315 CREIL CEDEX

Objet : Conventions réglementées

Messieurs,

Dans le cadre des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, je porte à votre connaissance la liste des conventions réglementées qui sont intervenues et/ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2019 :

- **Comptes courants**

La société SCOTIA a laissé à la disposition de la société JTF un compte-courant dont le montant s'élevait à 42.017 euros au 31 décembre 2019.

Ce compte-courant n'a pas été rémunéré.

- **Avances en trésorerie consenties par notre société**

La société JTF a consenti au cours de l'exercice 2019 à la société SCOTIA une avance de trésorerie dont le montant s'élevait à 19.869 euros au 31 décembre 2019.

Cette avance en trésorerie n'a fait l'objet d'aucune rémunération.

- **Intégration fiscale**

Une convention d'intégration fiscale entre la société SCOTIA et la société JTF a été conclue le 16 mars 2015, pour une durée de cinq ans, qui a commencé à courir le 1^{er} janvier 2015 pour se terminer le 31 décembre 2019. Le compte courant d'intégration fiscale s'élevait à 7.869 euros au 31 décembre 2018.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au Tableau de l'Ordre
de la Région Picardie-Ardenne

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Membre de la Compagnie
Régionale d'Amiens

Jean-Marie MANLAY
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes inscrit

I
G
E
X
A

JTF

Société par actions simplifiée unipersonnelle

au capital de 20 000 €

Siège social : Rue de la Marseillaise

Zone Commerciale

60740 Saint Maximin

R.C.S : 529 255 242 RCS Compiègne

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée JTF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée JTF relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note Faits caractéristiques de l'exercice, relative à l'adoption du plan de redressement et à l'apurement du passif sur une durée de 10 ans, ainsi que dans la note Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice de l'annexe des comptes annuels concernant les impacts de la crise sanitaire. En effet, le tribunal a validé l'apurement du passif sur une durée de 10 ans par jugement du 04/09/2019, et la société relève des entreprises qui se sont vues contraintes de fermer leur établissement pendant la période de confinement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Compte tenu des délais d'apurement du passif et des aides inhérentes à la période de confinement, la société a les moyens de poursuivre son exploitation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Creil, le 10/07/2020

IGEXA Sarl
Commissaire aux comptes



Jean-Marie MANLAY
Commissaire aux comptes signataire

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ÉTATS FINANCIERS

Bilan Actif

	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	15 000	15 000		
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	278 472	274 763	3 709	13 857
Autres	750 787	521 713	229 074	303 603
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations	19 869		19 869	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	46 215		46 215	46 215
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 110 343	811 477	298 867	363 675
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 200		1 200	1 141
Avances et acomptes versés sur commandes	2 078		2 078	
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	49 238		49 238	70 491
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	69 683		69 683	50 606
Charges constatées d'avance (3)	3 450		3 450	5 112
ACTIF CIRCULANT (II)	125 648		125 648	127 350
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	1 235 991	811 477	424 515	491 026
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 20 000)	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	184 360	20 000
Report à nouveau		154 218
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-56 243	10 142
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	150 117	206 360
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88 152	88 621
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 292	102 343
Dettes fiscales et sociales	39 937	51 686
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 017	42 017
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	274 398	284 666
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	424 515	491 026
(1) Dont à plus d'un an	118 464	69 640
Dont à moins d'un an	155 935	375 026
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	468	468
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2019			31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	12 190		12 190	21 314
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	504 484		504 484	553 628
Chiffres d'affaires nets	516 675		516 675	574 943
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			248	826
Autres produits			148	193
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			517 071	575 961
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			14 155	14 192
Variation de stock			-59	-1 141
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			295 638	307 695
Impôts, taxes et versements assimilés			12 246	14 052
Salaires et traitements			125 381	141 596
Charges sociales			37 302	45 358
Dotations aux amortissements sur immobilisations			84 978	91 675
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			5 339	-1 391
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			574 980	612 035
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-57 908	-36 074
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			196	54
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			196	54
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			-459	1 841
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			-459	1 841
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			655	-1 786
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			-57 254	-37 860

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 676	48 957
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 676	48 957
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	665	204
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		409
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	665	613
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	1 011	48 344
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		341
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	518 943	624 972
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	575 186	614 830
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	-56 243	10 142
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	37 699	38 134
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Ventes de marchandises	12 190	21 314	- 9 124	-42,81
- Coût direct d'achat	14 155	14 192	- 37	-0,26
+/- Variation du stock de marchandises	-59	-1 141	1 082	94,83
Marge commerciale (I)	-1 906	8 264	- 10 170	123,06
Taux de marge commerciale	-15,63 %	38,77 %		
+ Production vendue	504 484	553 628	- 49 144	-8,88
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	504 484	553 628	- 49 144	-8,88
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe	14 656	3 838	10 818	281,87
Marge brute sur production (II)	489 828	549 791	- 59 963	-10,91
Taux de marge brute sur production	97,09 %	99,31 %		
MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	487 922	558 055	- 70 133	-12,57
Taux de marge brute globale	94,44 %	97,06 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	280 982	303 858	- 22 876	-7,53
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	206 941	254 197	- 47 256	-18,59
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	40,05 %	44,21 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	12 246	14 052	- 1 806	-12,85
- Salaires et traitements	125 133	141 596	- 16 463	-11,63
- Charges sociales	37 302	45 358	- 8 056	-17,76
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	32 260	53 192	- 20 932	-39,35
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	6,24 %	9,25 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	84 978	91 675	- 6 697	-7,31
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	148	193	- 45	-23,32
- Autres charges de gestion courante	5 339	-1 391	6 730	483,82
+ Transfert de charges d'exploitation		826	- 826	-100
RESULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)	-57 908	-36 074	- 21 834	60,53
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-11,21 %	-6,27 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	196	54	142	262,96
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	-459	1 841	- 2 300	124,93
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-57 254	-37 860	- 19 394	51,23
Résultat courant / chiffre d'affaires	-11,08 %	-6,59 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 676	48 957	- 47 281	-96,58
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	665	204	461	225,98
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		409	- 409	-100
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 011	48 344	- 47 333	-97,91
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices		341	- 341	-100
RESULTAT NET COMPTABLE	-56 243	10 142	- 66 385	654,56
Résultat net / chiffre d'affaires	-10,89 %	1,76 %		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 424 514,71 E.

Le résultat net comptable est une perte de 56 242,89 E.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

PLAN DE SAUVEGARDE :

En date du 05/09/2018, la société JTF a fait l'objet d'une ouverture de procédure de sauvegarde.
Lors du jugement du 24 octobre 2018, le tribunal de commerce de Compiègne a maintenu la période d'observation jusqu'au 5 mars 2019.

En date du 04/09/2019, le tribunal de commerce de Compiègne a fixé la durée du plan sur 10 ans avec un règlement du passif admis sur 10 annuités égales et constantes.

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au virus Covid 19 et les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement ont entraîné la fermeture de notre entreprise en date du 16 mars 2020.

Toutefois, l'impact de cette crise est difficilement prévisible compte tenu des incertitudes liées aux mesures de restrictions et sur les conséquences de la sortie.

A la date d'établissement des présents états financiers, l'impact de cette crise sanitaire ne pouvait pas être déterminé de manière fiable mais l'entreprise estime que cet événement impactera les comptes du prochain exercice principalement en matière de chiffre d'affaires, de coût du chômage partiel et de la valeur des actif et passifs.

Aussi, à ce stade, il n'existe pas d'incertitudes sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 000			15 000
Immobilisations corporelles	1 028 959	300		1 029 259
Immobilisations financières	46 215			66 084
TOTAL	1 090 174	300		1 110 343

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 000			15 000
Immobilisations corporelles	711 499	84 978		796 477
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	726 499	84 978		811 477

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	15 000	15 000	0	7 ans
Materiel industriel	278 472	274 763	3 709	de 1 à 5 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	746 924	518 155	228 769	de 4 à 10 ans
Mat et mob bureau et informati	3 864	3 558	305	de 3 à 5 ans
TOTAL	1 044 259	811 477	232 783	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	66 084		66 084
Actif circulant et charges d'avance	52 687	52 687	
TOTAL	118 771	52 687	66 084

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice Titres émis Titres remboursés ou annulés	20000	1,00	20 000
Titres en fin d'exercice	20000	1,00	20 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	88 152		88 152	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	104 292	73 981	13 472	16 840
Dettes fiscales et sociales	39 937	39 937		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	42 017	42 017		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	274 398	155 935	101 624	16 840

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	12 992
Dettes fiscales et sociales	26 070
Autres dettes	
TOTAL	39 062

Notes sur le compte de résultat

Intégration fiscale

Impôts sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société JTF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SCOTIA.

En effet, la société JTF a opté pour le régime d'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI à compter du 01/01/2015.

Le groupe est constitué des sociétés suivantes :

- SARL SCOTIA, société mère
- SAS JTF, société fille

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale indique que la charge d'impôt supportée par la société JTF est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts						
Engagements de crédit-bail mobilier	72 110					
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	72 110					

Engagements financiers (suite)

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	82 712		

Engagements en matière de retraite

Compte tenu de son caractère non significatif, le montant des engagements retraite de l'entreprise vis à vis de son personnel n'a pas été évalué.

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	74 880	37 699	112 579
TOTAL	74 880	37 699	112 579

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	37 699	34 411		72 110
TOTAL	37 699	34 411		72 110

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations		1 646		1 646
TOTAL		1 646		1 646

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	184 689
TOTAL	184 689

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété				
	Valeur d'origine	Dotations antérieures	Dotations de l'exercice	Valeur nette comptable
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	164 032	81 171	33450	49 411
TOTAL	164 032	81 171	33450	49 411